

La Maîtrise des petits chanteurs de Québec

La vie à l'école du chant

Céline Binet

Numéro 91, hiver 2001–2002

Échos de la musique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16091ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Binet, C. (2001). La Maîtrise des petits chanteurs de Québec : la vie à l'école du chant. *Continuité*, (91), 40–42.

LA MAÎTRISE DES PETITS CHANTEURS DE QUÉBEC



Les petits chanteurs de la Maîtrise de Québec reçoivent une formation en chant choral qui repose sur les œuvres sacrées issues de la tradition des chœurs d'enfants.

Photo : Maîtrise des petits chanteurs de Québec



Dans les rues de Québec en août 2001, les petits chanteurs ont offert une prestation publique lors des Fêtes de la Nouvelle-France.

Photo : Maîtrise des petits chanteurs de Québec

La vie à l'école du chant

par Céline Binet

La Maîtrise des petits chanteurs de Québec, la plus ancienne en Amérique du Nord, a été fondée en 1915 à la demande du cardinal Louis-Nazaire Bégin. Sa création s'inscrit dans la mouvance du renouveau liturgique souhaité par le pape Pie X qui veut ainsi faire revivre au sein de l'Église la grande tradition grégorienne. Portant initialement le nom de Maîtrise Notre-Dame-de-Québec, elle chante sa première messe de Noël sous la direction de l'abbé Placide Gagnon. En 1919, l'abbé Joseph de Smet, prêtre et musicien averti d'origine belge, prend la relève. Il dirigera la maîtrise pendant 34 ans. Sous son habile direction, la maîtrise adopte la traditionnelle aube blanche et la croix de bois. À partir de 1954, le chœur, maintenant dirigé par l'abbé Georges Marchand, devient la Maîtrise du chapitre de Québec. Celle-ci connaît un grand essor et elle enregistre, en 1965, un premier disque. Pendant toutes ces années, les petits chanteurs ont bénéficié d'une double formation : la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) était

*Qu'est-ce qui motive
des jeunes à vivre l'expérience
du chant choral ?
Peut-être le goût de découvrir
une autre façon
d'aborder la vie...*

responsable du volet pédagogique alors que le chapitre de Québec assumait la formation musicale. De 1981 à 1998, à la suite du retrait du chapitre de Québec, la maîtrise relève exclusivement de la CECQ. Madame Diane Lapierre est directrice de l'école et elle est responsable à la fois des volets scolaire et musical. Au cours de cette période, différents chefs de chœur se succèdent auprès des petits chanteurs. Depuis la fusion des commissions scolaires en 1997, la maîtrise fait partie de la nouvelle Commission scolaire de la capitale et elle est devenue une section de l'école primaire Anne-Hébert.

UN PROGRAMME POLYVALENT

Des garçons et des filles, âgés de 8 à 16 ans, de la 3^e année du primaire jusqu'au 5^e secondaire, qui aiment chanter et qui sont prêts à s'adapter à un horaire scolaire particulier, peuvent s'inscrire à la maîtrise.

La formation scolaire offerte à la maîtrise respecte en tous points les exigences du ministère de l'Éducation. La formation musicale, quant à elle, est une formation en chant choral qui repose sur les œuvres sacrées issues de la tradition des chœurs d'enfants. Les petits chanteurs ont ainsi accès à une part importante du patrimoine culturel de l'humanité. Le répertoire enseigné s'ouvre aussi aux formes les plus variées de l'art de chanter, anciennes ou contemporaines, liturgiques ou profanes, du Québec comme du monde entier. En lien direct avec le chant, une formation instrumentale complète l'apprentissage du langage musical. Les petits chanteurs apprennent encore à maîtriser d'autres facettes des arts de la scène ou de la création artistique, tels le théâtre, la comédie musicale, etc. La discipline et la rigueur nécessaires sont acquises lors de différentes prestations à caractère liturgique (eucharisties, funérailles, mariages, etc.) ou profane (concerts, opéras, spectacles, tournées, rassemblements, enregistrements, congrès, etc.).

À travers le chant choral, les jeunes apprennent l'importance du travail de groupe, le respect des rythmes d'apprentissage, le dépassement personnel, le sens de l'écoute et de l'attention aux autres, la capacité d'autocritique et la collaboration mutuelle en vue de créer de la beauté par l'harmonie des voix. De plus, la maîtrise invite les jeunes à s'ouvrir à la foi en Jésus-Christ. Elle veut les aider à donner un sens à leur existence et à répondre aux questions qu'ils se posent.



À travers le chant choral et la musique, les jeunes apprennent entre autres l'importance du travail de groupe et le respect des rythmes d'apprentissage.

Photos : Maîtrise des petits chanteurs de Québec

UN FORMIDABLE MOUVEMENT DE JEUNESSE

Fondée en 1947 par M^{re} Fernand Maillet qui dirige la célèbre Manécanterie des petits chanteurs à la croix de bois de Paris depuis 1924, la Fédération internationale des *Pueri Cantores* a été érigée à Rome le 25 janvier 1965. Elle regroupe 20 fédérations nationales qui réunissent plus de 700 chœurs organisés soit en maîtrise (chorale qui forme une école), soit en manécanterie (chorale de type parascolaire). Les petits chanteurs du mouvement se rassemblent régulièrement, car l'une des finalités de la Fédération internationale est de tisser des liens entre les peuples afin de faire avancer la cause de la paix.

De son côté, la fédération québécoise des *Pueri Cantores* a vu le jour en 1951 à l'instigation de M^{re} Maillet. La Maîtrise de Québec adhère à la fédération dès sa fondation. Cette première édition de la fédération québécoise cesse toutefois d'exister dans les années 60. Elle renaît en 1983 à Laval. M^{re} Claude Thompson, directeur de la Maîtrise des petits chanteurs de Trois-Rivières, est alors élu président. Il est encore en poste aujourd'hui et, depuis 1999, il est l'aumônier international des *Pueri Cantores*. La fédération québécoise compte aujourd'hui 10 maîtrises et manécanteries, soit environ 700 petits chanteurs qui ont comme objectif de promouvoir la grande musique sacrée dans les célébrations liturgiques et dans les concerts, ainsi



UNE INSTITUTION ISSUE D'UNE GRANDE TRADITION

Le fondateur direct des maîtrises actuelles est sans aucun doute le pape saint Grégoire qui, au VI^e siècle, institua l'école des chantres. En cette lointaine époque, le recrutement des petits chanteurs s'effectuait chez les orphelins et l'école se consacrait entièrement au chant. Le modèle se développa peu à peu en France et en Grande-Bretagne. Les cathédrales, les monastères, et même les églises importantes, eurent tous leur *schola*. C'est à partir du VIII^e siècle que ces écoles changèrent de nom pour s'appeler manécanteries ou maîtrises. Les petits chanteurs n'étaient plus seulement des enfants de condition modeste, mais pouvaient aussi être plus fortunés à condition de manifester les aptitudes vocales nécessaires lors de l'examen d'admission. Ces écoles de chant choral ont été pendant plus de 1000 ans l'âme musicale de la chrétienté.



La fédération québécoise des Pueri Cantores compte aujourd'hui 10 maîtrises et manécanteries.

Photo : Maîtrise des petits chanteurs de Québec

qu'un répertoire profane de qualité convenant à leur voix d'enfant.

Les petits chanteurs de la Maîtrise de Québec veulent eux aussi fraterniser avec les petits chanteurs du monde entier. Grâce à ce formidable mouvement de jeu-

nesse, ils ont notamment accueilli au fil des ans plusieurs petits chanteurs de pays étrangers (Allemagne, Belgique, France, États-Unis). Ils ont également participé à plusieurs congrès internationaux (Rome, Salzbourg, Maastricht, Salamanque, Paris) et nationaux (Québec, Trois-Rivières, Charlesbourg, Montréal, Laval).

Si la tradition séculaire des maîtrises est encore bien présente de nos jours, c'est qu'elle a su s'adapter aux préoccupations de notre époque. Plus que jamais, les jeunes ont besoin d'une expérience de vie enrichissante basée sur des valeurs structurantes et une ouverture sur le monde.

■
Céline Binet est coordonnatrice et directrice musicale de la Maîtrise des petits chanteurs de Québec.



**Couvertures
en tous genres
Estimation gratuite**



12190, rue April
Montréal (Québec) H1B 5N5
Tél. : (514) 640-8787
Fax : (514) 645-3456
<http://www.cverdun.com>
R.B.Q. 1118-5527-31